



3 FÉVRIER 2022

10H → 16H

À L'INSTITUT NATIONAL
DU PATRIMOINE (INP)

2, RUE VIVIENNE
75002 PARIS

L'ADMINISTRATION, TERRE D'AVENTURE ?

ÉLOGE ET CRITIQUE
DE LA TRANSGRESSION
DANS LES ORGANISATIONS
PUBLIQUES

Le séminaire pourra être proposé en distanciel selon le contexte sanitaire.

Manager une organisation suppose la prise en compte de la diversité des profils et des attentes de ses membres, quelle que soit la nature de leurs singularités.

Si cela n'est pas nouveau pour la Fonction publique, elle est pourtant aujourd'hui conduite à s'interroger sur son attractivité et sa capacité à soutenir l'implication de nouvelles générations.

Plus largement se manifestent la nécessité de redonner au Service public l'aura dont il a bénéficié à la fin du 20^e siècle et le besoin pour ses agents de retrouver un sentiment de satisfaction profonde, de fierté et de sécurité.

Cela suppose que soit trouvée une façon juste de travailler dans la Fonction publique et d'y inscrire l'activité professionnelle de chacun, prenant en considération leur besoin de sens comme leurs exigences émotionnelles et sociales.

- Peut-on interroger la capacité de l'administration publique à cerner, recruter et accompagner le fonctionnaire attendu, comme la place qu'elle réserve aux diverses générations ?
- En retour, ces dernières se retrouvent-elles dans la réalité et le fonctionnement de l'administration d'aujourd'hui ?
- À cet égard, il apparaît que pour certains fonctionnaires, soucieux d'offrir un service public de qualité, transgresser les règles qui l'instituent, devient une nécessité.
- Mais qu'est-ce que la transgression en ce cas ?
- On peut considérer qu'à l'inverse d'un dysfonctionnement, l'acte transgressif se révèle utile à l'organisation. Il peut en être une condition de son renouvellement ; plutôt que de la subir, s'agit-il de favoriser les conditions d'expression d'une transgression, d'une perturbation, d'une contradiction que l'on sait fertiles ?
- Selon une autre perspective, s'agit-il de redéfinir le cadre dans lequel s'inscrit l'action des agents publics, d'en repenser les limites, ou, encore les effacer pour permettre l'expression des nouveaux profils ?

OBJECTIFS

Ce séminaire sera l'occasion d'appréhender :

- Le sens des limites et du cadre dans l'organisation et l'action humaines et les risques associés à une polarisation des postures au regard des limites entre renforcement ou effacement
- Quel peut être le « coût » de la transgression pour les agents soucieux de répondre à la finalité et de faire vivre les valeurs du service public
- Ce que pourrait être un « bon usage » de la transgression comme clé de l'épanouissement de l'agent et de la performance de l'action publique.



DES CONFÉRENCES

CONFÉRENCE 1

LE SENS DES LIMITES

Roger-Pol DROIT, philosophe

Monique ATLAN, journaliste

CONFÉRENCE 2

POURQUOI, DANS LA FONCTION PUBLIQUE COMME AILLEURS, LES RÈGLES NE FONCTIONNENT-ELLES QU'À CONDITION DE LES TRANSGRESSER ?

Christophe GENTHIAL, psychologue

TÉMOIGNAGES

- › Quels sont les rêves des jeunes lorsqu'ils entrent dans les écoles de service public ?
- › À quelle réalité les nouveaux fonctionnaires ont-ils été confrontés lors de leur prise de poste ? Comment ont-ils dû s'adapter ? Quelle marge de manœuvre leur a été laissée ?

En partenariat avec les écoles du RESP et l'association FP21

TABLE RONDE

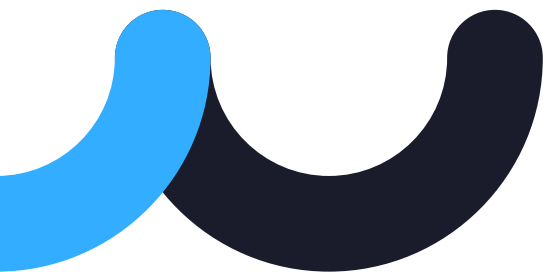
PRÉSENTATION D' ACTIONS DE MANAGERS DES FONCTIONS PUBLIQUES

Thomas MICHAUD, Secrétaire général de la préfecture de la Loire :
Une préfecture libérée

Gaëlle LAUMAILLE, DRH du département de la Loire-Atlantique

Vincent PREVOTEAU, Président de l'association des directeurs d'hôpital

- › Coordination de la journée : Jean-René BRUNETIERE



L'ADMINISTRATION, TERRE D'AVENTURE ?

SÉMINAIRE
DU 3 FÉVRIER 2022

MADAME MONSIEUR

NOM, PRÉNOM >

FONCTION >

MÉL >

INVITÉ(E) PAR L'ÉCOLE >

ASSISTERA AU SÉMINAIRE OUI NON

SERA REPRÉSENTÉ PAR (NOM, PRÉNOM ET FONCTION) >
.....

MÉL >

PARTICIPERA AU BUFFET DÉJEUNATOIRE OUI NON

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, veuillez remplir cet imprimé et le retourner par mél à Danielle MICHEL (danielle.michel@ehesp.fr), avant le **15 janvier**.

Le passe sanitaire sera demandé.

